



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



FONDS POUR LA RÉALISATION DES OMD

« Renforcement des industries
culturelles et amélioration de
l'accès aux biens culturels »

Programme conjoint Culture et
Développement du F-OMD mis en
œuvre en

URUGUAY

<p>DURÉE : août 2008 – novembre 2011</p>	<p>CONTRIBUTION AUX OMD :</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;">  1 <small>RÉDUCTION DE L'EXTRÊME PAUVRETÉ ET DE LA FAIM</small> </div> <div style="text-align: center;">  2 <small>ASSURER L'ÉDUCATION PRIMAIRE POUR TOUS</small> </div> <div style="text-align: center;">  3 <small>PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES SEXES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES</small> </div> <div style="text-align: center;">  8 <small>METTRE EN PLACE UN PARTENARIAT MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT</small> </div> </div>
<p>PARTENAIRES UN : UNESCO, PNUD, UNICEF, FNUAP, UNIFEM, ONUDI</p>	
<p>BUDGET : 3.4 millions USD</p>	

PRÉSENTATION :

Le Programme conjoint vise à renforcer les industries culturelles uruguayennes et à améliorer l'accessibilité des biens et des services culturels pour ses citoyens dans le cadre des quatre priorités nationales de développement définies au titre du PNUAD pour 2007-2010 : croissance soutenue et durable de l'économie uruguayenne ; réduction de la pauvreté ; réduction des inégalités et promotion des droits de l'homme ; renforcement de la démocratie par la promotion de la citoyenneté civile, politique et sociale.

Objectifs spécifiques :

- Améliorer la qualité et la compétitivité des biens produits par les industries culturelles
- Améliorer l'accès des groupes sociaux vulnérables aux biens culturels
- Renforcer les capacités des institutions culturelles

DIMENSIONS COUVERTES PAR LE PROGRAMME :

- Economique
- Communication
- Social
- Égalité des genres

DOMAINES CULTURELS COUVERTS PAR LE PROGRAMME :

- Arts de la scène et festivités
- Arts visuels et artisanat
- Livre et presse
- Audiovisuel et médias interactifs

CONVENTIONS INTERNATIONALES DANS LE DOMAINE DE LA CULTURE COUVERTES PAR LE PROGRAMME :

Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles

PORTÉE GÉOGRAPHIQUE : Nationale

APERÇU DES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES :

- **Amélioration de la qualité des produits et renforcement de la compétitivité des industries culturelles du pays :** création de groupements dans les secteurs de la musique et de l'édition ; participation des commerçants à des foires internationales, avec un soutien technique pour l'amélioration de la conception de leurs produits culturels ; création de pépinières d'entreprises ; 44 entrepreneurs formés sur la gestion culturelle
- **Amélioration de l'accès des groupes sociaux vulnérables aux biens culturels :** inauguration du Centre culturel pour les sans-abri (Montevideo) ; organisation d'ateliers artistiques dans les prisons et les hôpitaux ; création de 18 « usines culturelles » pour appuyer le développement d'initiatives culturelles ; centres équipés pour la production musicale et audiovisuelle et proposant des formations sur le son, l'éclairage, la photographie, le montage et la technique
- **Renforcement des capacités des institutions culturelles :** création et fonctionnement d'un portail national de la culture ; statistiques culturelles produites par le nouveau Système d'information culturelle (SIC) ; Comte satellite pour la culture créé pour calculer la valeur économique du secteur de la culture ; recrutement de 40 personnes par la DNC (Dirección Nacional Cultural : entité relevant du Ministère de l'éducation et de la culture, chargée de formuler et de mettre en œuvre des politiques culturelles, de présenter des projets culturels, etc.)

BÉNÉFICIAIRES :

Directs : 30 900 – 45% de femmes

Indirects : 114 700

- Les managers, les éditeurs et les agences de production de musique
- Les artistes, les artisans et les créateurs
- Les nouveaux entrepreneurs culturels
- Les organisations et les médiateurs culturels
- Les jeunes et les femmes socialement vulnérables, les sans-abri et les détenus
- Les directeurs et les fonctionnaires de ministères
- L'Université nationale de l'Uruguay (UDELAR)
- Les équipes techniques
- Luna Nueva (ONG)

PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE AU NIVEAU LOCAL :

- Des ministères : éducation et culture ; industrie, énergie et mines
- Le Bureau de la planification et du budget ; la division nationale des petites et moyennes entreprises ; la Bibliothèque nationale de l'Uruguay
- L'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID)
- Luna Nueva (ONG)

ALIGNEMENT SUR LES PRIORITÉS NATIONALES :

Le Programme conjoint fait partie du Programme pilote de l'ONU « Unis dans l'action » en Uruguay et il s'inscrit dans le droit-fil du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) pour 2007-2010.

HISTOIRES DE RÉUSSITE :

❖ L'artisanat : une conception de qualité et une plus grande compétitivité

En vue de renforcer les industries culturelles et créatives et de promouvoir la culture locale, des « ateliers de création » ont été organisés pour 80 artisans venus de tout le pays afin qu'ils créent de nouveaux objets artisanaux qui ont ensuite été exposés à travers le pays. Les participants ont aussi participé à plusieurs foires pour y présenter leurs produits.

- ❖ La confirmation et la consolidation d'un groupement musical
Les capacités institutionnelles nationales du secteur de la culture ont été développées grâce à des actions menées conjointement par l'UNESCO, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et le gouvernement pour créer un groupement musical, qui coordonne désormais les activités de l'industrie musicale du pays. Un groupe de direction, chargé de prendre les décisions au nom de cette industrie, a été mis en place au sein du groupement et un plan stratégique a été élaboré pour le secteur de la musique. Les principaux résultats incluent l'organisation de débats sur la compétitivité du secteur de la musique du pays et la création de la première association de managers et de producteurs de musique.
- ❖ L'accès aux biens et services culturels et leur production : les usines et les industries culturelles
Le développement économique local a été encouragé grâce à la mise en place d'« usines culturelles » destinées à former les entrepreneurs du secteur culturel et à soutenir leurs projets. Des centres de production musicale et audiovisuelle ont aussi été créés.
- ❖ Une pépinière pour les entreprises culturelles
Les entreprises culturelles ont été consolidées par le biais d'un programme en trois étapes grâce auquel 44 entrepreneurs ont suivi une formation sur la création et la gestion d'entreprises et 32 d'entre eux ont ensuite bénéficié de conseils personnalisés sur la manière d'établir des plans d'affaires et de mettre en œuvre leurs projets.
- ❖ Le Centre culturel urbain
La participation à la vie culturelle et l'intégration sociale des groupes vulnérables de Montevideo ont été favorisées à travers l'inauguration d'un centre culturel pour les sans-abri, qui a considérablement contribué au développement social local. Le centre est doté d'une bibliothèque et d'une salle consacrée à la musique et à l'audiovisuel, et il propose des services tels que l'alphabétisation numérique, des ateliers de lecture et de chant, la lecture des journaux, etc.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

- Site web du Programme conjoint :
<http://www.vivicultura.org.uy/>
- Site web du F-OMD :
<http://www.mdgfund.org/fr/program/lerenforcementdesindustriesculturellesetam%C3%A9liorerlacc%C3%A8sauxbiensetservicesculturelsdeluruguay>